

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **troisième jour de mai 2004**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

04-05-108

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 7 avril et du 23 avril 2003.

ADOPTÉE

Avis du président d'élection – Élection partielle

Le président d'élection donne avis qu'il fixe au 20 juin 2004 le jour du scrutin pour l'élection partielle au poste de conseiller au siège no 5.

04-05-109

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection avec le système de votation VOTEX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est prévaluée des dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités, afin de faire l'essai d'un nouveau mécanisme de votation de l'élection partielle du 20 juin 2004 et qu'elle désire s'en prévaloir pour les scrutins postérieurs à celui-ci, mais tenus avant le 31 décembre 2005;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est d'accord avec le texte du protocole d'entente à conclure avec le ministre des Affaires municipales et de la Métropole et le Directeur général des élections du Québec;

Il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, et résolu unanimement d'adopter le texte du protocole d'entente à conclure avec le ministre des Affaires municipales et de la Métropole et le Directeur général des élections relativement à l'utilisation d'un nouveau mécanisme de votation, soit VOTEX pour l'élection partielle du 20 juin 2004 et pour les scrutins postérieurs à celui-ci, mais tenus avant le 31 décembre 2005;

DE MANDATER le maire et le greffier de signer, pour et au nom de la municipalité, les trois originaux du protocole d'entente.

ADOPTÉE

04-05-110

Annexion de l'aéroport – Refus de partage des actifs et passifs

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville a adopté le règlement numéro 589-2003 dans le but d'annexer à son territoire une partie de celui de la Ville de Princeville;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la Ville de Princeville de faire savoir au ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir si un partage de l'actif et du passif relatifs au territoire visé par l'annexion est requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par la conseillère Monique Carré et résolu que le conseil de la Ville de Princeville informe le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir qu'il ne requiert pas un partage de l'actif et passif relatifs au territoire visé par l'annexion et qu'il ne désire pas négocier un accord sur un tel partage.

ADOPTÉE

Divulgarion des intérêts pécuniaires

Le greffier indique que le maire, Gilles Fortier, a déposé une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires, tel qu'exigé à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Demande d'exemption de taxes – Centre aquatique régional de l'Érable – À l'étude.

04-05-111

Ratification des chèques

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les chèques salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 7 avril 2004	
- nos 4CH000533 à 4CH000541	15 969.14 \$
- En date du 14 avril 2004	
- nos 4CH000542 à 4CH000549	28 945.78 \$
- En date du 20 avril 2004	
- nos 4CH000550 à 4CH000553	32 277.23 \$
- En date du 21 avril 2004	
- nos 4CH000554 à 4CH000557	20 770.25 \$
- En date du 22 avril 2004	
- nos 4CH000558 & 4CH000559	223.94 \$
- En date du 27 avril 2004	
- nos 4CH000560 & 4CH000561	23 549.06 \$

- En date du 14 avril 2004
- no 4CH000385 annulé

Fonds d'immobilisation :

- En date du 26 avril 2004
- no 4CH200014 1 517.48 \$

- temps supplémentaire des périodes 200414 à 200417

ADOPTÉE

04-05-112

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds administration :

- En date du 29 avril 2004
- nos 4CH000562 à 4CH000654 156 430.49 \$

Fonds d'immobilisation :

- En date du 29 avril 2004
- nos 4CH200015 & 4CH200016 4 082.17 \$

Fonds administration :

- En date du 3 mai 2004
- nos 4CH000655 à 4CH0006696 49 231.32 \$

Fonds d'immobilisation :

- En date du 3 mai 2004
- no 4CH200017 3 726.81 \$

ADOPTÉE

04-05-113

Autorisation de paiement – Sûreté du Québec

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement pour et au nom de la Ville de Princeville de la somme de 455 274 \$ pour les services de la Sûreté du Québec, payable en deux versements égaux les 30 juin 2004 et 31 octobre 2004.

ADOPTÉE

Dépôt de rapport financiers d'organismes

Le greffier dépose les états financiers des organismes subventionnés par la Ville suivants :

- Hockey mineur.

Règlement relatif à la circulation de camions de St-Louis de Blandford -
Déposé.

04-05-114

Règlement no 2004-75 non approuvé par le ministère des Transports

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que soit amendé le règlement no 2004-75 relativement au changement de la limite de vitesse dans le secteur de la rue Saint-Jacques Ouest pour tenir compte des recommandations produites par le ministère des Transports.

Que le distance inscrite au règlement soit modifié et soit établie à 300 mètres.

ADOPTÉE

04-05-115

Règlement no 2004-76 – Modifiant le règlement sur les nuisances

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2004-76 modifiant le règlement sur les nuisances.

ADOPTÉE

04-05-116

Mise en commun pour l'évaluation d'équipements incendie

ATTENDU QUE l'inventaire et l'inspection des équipements incendie des municipalités prévus dans le cadre du suivi des travaux reliés au schéma de couverture de risques de la MRC de l'Érable nécessite l'engagement d'un consultant pour l'analyse de certaines données technique;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des municipalités de la MRC de recourir au même consultant ou au même fournisseur de façon à permettre une optimisation des services;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré et résolu à l'unanimité de mandater la MRC de l'Érable afin qu'elle procède, pour et au nom de la municipalité de Princeville à une demande de soumission pour l'engagement d'un consultant pour la réalisation de certains travaux d'inspection des équipements incendie et que celle-ci puisse octroyer un contrat aux soumissionnaires répondant aux exigences prescrites dans le cadre de l'appel d'offres.

QUE le montant à payer soit établi en fonction de la liste des équipements de la municipalité incluse au devis de la MRC et fournie par le service incendie.

ADOPTÉE

04-05-117

Décision sur les aménagements de la rue St-Jean-Baptiste Nord - Le Maire Gilles Fortier explique la décision qui a été prise dans le dossier. Les membres du conseil expliquent leur décision à tour de rôle. Classé.

04-05-118

Vente de terrains résidentiels – 515 et 525 Fréchette

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Construction Carol Allaire 2000 inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi les lots 247-1-164 & 247-1-163(515 et 525 Fréchette) pour le prix de 21 650.96 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

04-05-119

Jeunes Ruraux de l'Érable

Sur la proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville octroie à l'organisation des Jeunes ruraux de l'Érable un montant de 100 \$ pour la parution d'une annonce dans le bottin souvenir qui sera distribué aux participants de l'Exposition locale des Jeunes ruraux de l'Érable.

ADOPTÉE

04-05-120

Fonds Espoir Leucémie

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par l'organisation du Fonds Espoir Leucémie 9452 enr.;

ATTENDU QUE le conseil désire souscrire pour venir en aide aux gens atteints de Leucémie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil accepte de contribuer financièrement à l'organisation du Fonds Espoir Leucémie 9452 enr. pour un montant de 100 \$.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

04-05-121

Levée

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la réunion régulière soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière